



FAQ - Webinaire

Objectif parcours pro

Quelle plus-value par rapport aux cellules PDP déjà existantes dans les SPSTI ?

Le dispositif Objectif Parcours Pro s'inscrit comme un outil supplémentaire d'aide à la décision des cellules PDP. Il peut être mobilisé par l'employeur directement, les Cap emploi et les SPSTI eux-mêmes. Les conclusions sont adressées au SPSTI sous réserve de l'aval du salarié. Le dispositif ouvre par ailleurs des champs complémentaires d'accompagnements. On notera en particulier l'accompagnement à la recherche d'emploi, le soutien psychologique, l'accompagnement administratif. Le service, gratuit, peut être délivré sur le site de l'employeur ou au domicile du salarié. Une évaluation complète de 20 h permet d'objectiver les aptitudes en particulier cognitives (module 2 – optionnel). Enfin les médecins du travail sont systématiquement associés à la démarche tant dans la phase d'évaluation que dans la phase de restitution.

Quelle plus-value à l'offre de service de Cap Emploi ?

Tout comme les mesures AGEFIPH : Inclu'pro, Prestations d'Appui Spécifiques ou les EPAAST, le dispositif Objectif Parcours Pro est un outil à disposition des Cap emploi. Pour rappel, relever de l'accord handicap du secteur sanitaire, social et médico-social privé non lucratif, porté par OETH, ne permet pas l'accès ce type de prestations proposées par l'AGEFIPH. Le dispositif intervient si besoin, sur préconisation, à un moment donné et sur une durée précise sans se substituer à l'offre Cap Emploi. Enfin, le service peut être délivré sur le site de l'employeur ou au domicile. Le conseiller Cap emploi est destinataire des livrables de synthèse si accord du salarié.

Le médecin du travail est-il contacté/mis dans la boucle également ?

Les médecins du travail sont systématiquement associés à la démarche tant dans la phase d'évaluation que dans la phase de restitution.

Quelle est la liste des prestataires ?

Les prestataires interviennent sur l'ensemble du territoire français et les DOM TOM. Il est essentiel de préciser qu'ils ne peuvent être mobilisés directement. Seul l'association OETH est en mesure d'adresser les situations après analyse.

Le dispositif est animé et piloté par l'association Thransition qui est par ailleurs prestataire pour la région Ile de France.

Les autres prestataires interviennent selon une répartition préétablie : Handicap Grand Lille, Pyramides Est, OPF Sarthe, DEPHIE, ADC Ressources humaines, Ohe Prométhée Isère, BEEST Conseil.